



## Discours T. Beaudet

### Séance plénière du CESE, mardi 14 septembre 2021

---

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le ministre chargé des relations avec le  
parlement et de la participation citoyenne,

Mesdames et Messieurs les conseillères et  
conseillers...,

En premier lieu je tiens à saluer la présence, derrière son  
écran, de Marie-Amélie Le Fur, de retour de Tokyo,  
après le succès que l'on sait : une neuvième médaille en  
4 participations aux jeux paralympiques!

Un palmarès hors norme, une personne hors norme.  
Marie-Amélie, nous sommes très fiers et heureux de te  
compter parmi nous.

Monsieur le Premier ministre,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la séance plénière de rentrée de notre assemblée. Fini le temps de l'installation, chaque conseillère et conseiller est à sa place ! C'est le vrai départ, un nouveau mandat, un nouveau CESE, pour 5 ans.

Mais ce n'est pas seulement une nouvelle mandature du CESE qui s'ouvre, c'est un CESE nouveau. Vous le savez, Monsieur le Premier ministre, pour avoir été un des principaux artisans de la réforme portée par la loi organique du mois de janvier dernier.

Cette réforme, cruciale dans la longue histoire de notre institution, nous allons la mettre en œuvre. Nous allons associer des citoyennes, des citoyens et aussi des conseils consultatifs de collectivités locales. Nous allons faciliter notre interpellation par voie de pétition.

En déployant progressivement ces dispositifs, nous entendons renforcer l'impact des avis du CESE dans l'élaboration des politiques publiques.

L'utilité du CESE nouveau est bien là.

Etre pleinement l'assemblée de la société civile, autrement dit pleinement l'assemblée de la société telle qu'elle est organisée par les acteurs économiques, sociaux, environnementaux, par les besoins d'agir des citoyennes et citoyens, et telle qu'elle est vécue par les individus.

Il n'y aura pas de retour en arrière : les corps intermédiaires, les citoyennes et citoyens veulent une démocratie augmentée, des politiques publiques nourries de l'expertise la plus pointue, mais aussi de l'expérience, de l'usage et du vécu les plus partagés.

Nous sommes, Monsieur le Premier ministre, l'assemblée de la société agissante.

Nous sommes celles et ceux qui sont à la fois sujets et acteurs, au quotidien, de la mise en œuvre des politiques publiques.

Nous avons donc ici, le souci de forger des propositions qui puissent être comprises, partagées pour pouvoir être déployées efficacement et utilement. Le consentement est au cœur de nos travaux.

L'élaboration de ce consentement vise à identifier les voies de passage d'un processus législatif ou d'un projet de réforme, ce que nous appelons le consensus exigeant.

Les voies de passages et aussi, quand c'est utile pour éclairer la décision publique, les points de discussion ou d'achoppement, et même les lignes rouges.

Nous ne confondons pas le consensus exigeant avec l'exigence de consensus.

C'est ainsi que nous voulons être cet « indice de vitalité démocratique », ou encore cet « indicateur de l'acceptabilité des projets », un miroir reflétant les aspirations comme les craintes de la société.

Au vu des multiples défis que nous avons à relever, chacun peut aisément comprendre que l'acceptabilité, l'équité pèseront toujours plus lourd dans le succès des politiques publiques.

Que le coût politique, économique, social, environnemental des lois ou des décisions prises sans concertation et sans anticipation s'avère souvent bien trop élevé, et ne fait qu'ajouter de l'eau au moulin des autoritarismes qui contestent le principe même de la démocratie, attaquée pour sa faiblesse, sa lenteur, ses divisions.

Cet apport démocratique vital, le CESE ne peut le générer à lui seul. Il fait partie du réseau des institutions de la République qui doivent toutes ensemble jouer le jeu de l'approfondissement démocratique, d'une démocratie continue qui ne se limite pas aux dimanches électoraux.

Notre réflexion collective n'est évidemment pas bornée aux frontières du pays et notre Assemblée prendra toute sa part à la préparation de la Présidence Française du Conseil, en débattant de l'avenir de l'Union européenne y compris dans le cadre de la Conférence Citoyenne sur l'Europe.

Si notre assemblée peut s'autosaisir, peut être saisie par des citoyennes et citoyens, sa raison d'être réside aussi dans le fait d'être consultée par le gouvernement et les Assemblées parlementaires. Cette consultation, nous souhaitons qu'elle advienne non pas quand les jeux sont faits, mais le plus en amont possible du processus politique, sur les bons sujets et dans le bon calendrier.

Nous nous réjouissons donc, Monsieur le Premier ministre, de votre venue dans cet hémicycle, des sujets sur lesquels vous pourriez mobiliser le travail de notre Assemblée pour que nous œuvrions à cette république des solutions qu'attendent nos concitoyennes et concitoyens.

Je vous remercie.